



Dépêche 71/04

Lettre adressée à la sous-direction B de la DG concernant l'habillement des mécaniciens au sol des BSA.

Monsieur,

Les mécaniciens au sol des brigades de surveillance aérienne terrestres et maritimes sont détenteurs comme l'ensemble des agents de la branche surveillance d'un carnet à points affecté au renouvellement de leur habillement.

Les missions de ces agents les obligent à se vêtir de bleu de travail qu'ils reçoivent par le biais de la DGF, ces vêtements n'étant pas inscrits dans le catalogue du carnet à points.

Cette situation perdure depuis que, les intervenants au débat d'un groupe de travail habillement n'ont pu se mettre d'accord sur un modèle bien défini. Or, la Maison Balsan, qui fournit les principaux éléments des uniformes douaniers, possède désormais à son catalogue un modèle de bleu de travail, commandé actuellement par l'armée, qui conviendrait aux mécaniciens des BSA.

Le rajout de cette combinaison au catalogue du carnet à points permettrait aux agents de gérer au mieux leurs points et le renouvellement de leur tenue. De plus cette mesure favoriserait une meilleure homogénéité de l'habillement et offrirait une certaine lisibilité pour les gestionnaires des DGF. Nous vous demandons donc d'inclure ce bleu de travail dans les effets pouvant être commandés avec le carnet à points.

Dans l'attente de votre décision, veuillez agréer, Monsieur,....

Paris, le 21 décembre 2004